

Opinion publique et médias

L'essentiel sur une page

Expliquer comment l'opinion se forme et se mesure, ce que garantit la loi de 1881, et comment la démocratie protège le pluralisme face à la concentration et aux plateformes.

1 Définitions

- **Opinion publique** : jugements dominants d'une société sur une question d'intérêt général, formés puis mesurés.
- **Média** : intermédiaire diffusant l'information à un large public.
- **Quatrième pouvoir** : capacité des médias à contrôler les trois autres par l'information.
- **Pluralisme** : diversité des médias et des opinions ; objectif constitutionnel (1984).
- **Sondage** : enquête sur un échantillon représentatif ($\approx 1\,000$ personnes, ± 3 points).
- **Bulle de filtres** : enfermement par les algorithmes dans des contenus qui nous ressemblent.

2 Repères

- **1789** DDHC art. 11 · **1881** loi sur la liberté de la presse (29 juillet).
- **1944** ordonnance sur la presse · **1971** charte de Munich · **1972-1974** Watergate.
- **1977** loi sur les sondages · **1986** loi sur la concentration · **2002** 21 avril.
- **2010** secret des sources · **2015** attentat contre *Charlie Hebdo*.
- **2018** loi contre la manipulation de l'information et RGPD · **2022** Arcom, DSA.

3 La loi de 1881 : garanties et limites

Garanties	Limites (jugées après coup)
Pas de censure préalable	Diffamation, injure
Créer un journal librement	Provocation à la haine, apologie du terrorisme
Secret des sources, droit de réponse	Vie privée, présomption d'innocence

4 Les quatre fonctions des médias

1. **Inform** : faits vérifiés et sourcés.
 2. **Contrôler** : enquêter sur les pouvoirs (chien de garde).
 3. **Faire débattre** : confronter les points de vue.
 4. **Relier** : espace public commun, service public.
- Déontologie : vérifier, croiser, distinguer faits et opinions, rectifier.

5 Méthode : traiter une situation

1. Quelle liberté ou quel principe est en jeu ?
2. Quel texte l'énonce ou le limite ?
3. Quel acteur intervient : journaliste, juge, Arcom, plateforme, citoyen ?
4. Quel équilibre entre liberté et protection ?

6 Pièges à éviter

- Liberté de la presse $\neq$ droit de tout dire : le juge sanctionne après publication.
- L'Arcom régule radio, télévision et plateformes, pas la presse écrite.
- Un sondage estime, il ne prédit pas : marge d'erreur.
- Réseau social $\neq$ média journalistique : pas de vérification.
- Réguler n'est pas censurer (loi Avia, 2020).

L'ESSENTIEL

- L'opinion publique se construit ; les médias l'informent, la mesurent et l'influencent.
- La loi de 1881 interdit la censure préalable ; diffamation, injure et haine sont jugées après coup.
- Inform, contrôler, débattre, relier : le quatrième pouvoir a une déontologie.

- Le pluralisme est un objectif constitutionnel menacé par la concentration.
- Sondages et réseaux sociaux exigent des règles : loi de 1977, Arcom, DSA.